

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 8*Objet* : Suppression de postes*Date de convocation* :

21 septembre 2020

Date d'affichage :

21 septembre 2020

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

19

Nombre de votants :

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)L'an deux mille vingt
Le 1^{er} octobre à 19 h 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir : Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE

Absents Excusés : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Anne ARRESTIER

Monsieur le Maire propose de supprimer les emplois vacants suivants suite à l'organisation des services et à des avancements de grade à compter du 1^{er} décembre 2020.

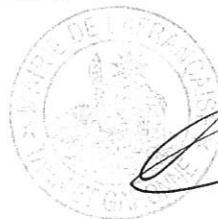
1 poste d'adjoint technique PP 2^{ème} classe à temps complet
1 poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe à raison de 30 heures par semaine
1 poste d'adjoint technique territorial à temps complet

Vu l'avis du comité technique du 25 septembre 2020 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de supprimer à compter du 1^{er} décembre 2020 les postes ci-dessus.

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL